

LES TEMPS FORTS
de l'année 2018

Pages 2-3

PLACE DU CHANGE
Les travaux se poursuivent

Page 5

PRIX LITTÉRAIRE
Votez avant fin mars !

Page 16



COMPIÈGNE

N O T R E  V I L L E

JANVIER - FÉVRIER 2019 - N°371 - www.compiègne.fr

Compiègne, ville en musique et son Conservatoire

Pages 8-9



TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2018



① Paris-Roubaix, Compiègne Triathlon, Club des archers de Compiègne placent leurs rendez-vous sportifs annuels sous le signe du Centenaire.

② Les jeunes Compiégnois s'associent aux commémorations du Centenaire et réalisent le Jardin de la mémoire place de l'Hôtel de Ville.

③ Le Festival des Forêts ouvre son édition 2018 avec un « Concert pour l'Europe » à la Clairière de l'Armistice.

④ Un ouvrage « Compiègne, images de la Grande Guerre » est édité par la Ville de Compiègne avec le précieux concours d'historiens.

⑤ Le Mapping vidéo « Compiègne dans la Grande Guerre » réunit, lors des 18 soirées de projection, des centaines de Compiégnois sur la place de l'Hôtel de Ville.

⑥ Le nouveau parcours de visite du Mémorial de la Clairière de l'Armistice est inauguré. Parallèlement, un vaste programme de travaux de rénovation est réalisé au sein de la Clairière de l'Armistice avec notamment la restauration de la dalle sacrée.

⑦ L'Orchestre Philharmonique de l'Oise et l'Orchestre Col'Legno s'unissent pour donner une ultime et exceptionnelle représentation de la Fresque musicale « 14, La Grande Guerre » à l'Espace Jean Legendre. De son côté, le Festival du Film consacre son édition 2018 aux Femmes dans la Grande Guerre. Conférences sur la

Paix et colloque des sociétés historiques de l'Oise sur la fin de la guerre dans l'Oise, se tiennent également à Compiègne.

⑧ Le match de gala et l'Armistice Rugby Festival sont l'occasion de rencontres sportives internationales et d'un hommage au monument aux morts du RCC.

⑨ 1200 Compiégnois assistent aux cérémonies présidées par le président Emmanuel Macron, le 10 novembre à la Clairière.

⑩ Le 11 novembre, les Compiégnois se souviennent. Commémorations, lâcher de ballons, soupe du Poilu, bal populaire et animations ont lieu place Saint-Jacques pour fêter la fin de la guerre.





① Le site de l'École d'état-major accueille ses premières activités économiques et logements. Parallèlement les travaux de la Résidence « Les jardins de la cour d'Eylau » sont lancés.

② 10 ans après son installation à Compiègne, l'ESCOM Chimie s'agrandit.

③ De nouvelles voies dont l'avenue du 25^e RGA sont aménagées pour desservir le nouveau quartier du Camp des Sablons et les établissements scolaires situés à proximité.

④ La finale de la Coupe du monde rassemble plus de 3000 supporters sur la fan zone installée au Parc de Songeons.

⑤ Le nouveau lycée Jean-Paul II ouvre ses portes à la rentrée de septembre. 872 élèves y sont scolarisés et 132 élèves sont hébergés à l'internat.

⑥ Le Projet de renouvellement urbain est amorcé. Visite du Préfet de l'Oise, du Directeur Général de l'ANRU et du Maire de Compiègne au sein des quartiers inscrits au titre de l'ANRU.

⑦ L'action de la police municipale de Compiègne est mise à l'honneur lors d'une émission de télévision « Enquête sous haute tension » sur C8.

⑧ Impression en 3D de l'abbaye Saint-Corneille, création de deux nouveaux sites internet dont un entièrement dédié aux documents patrimoniaux, les bibliothèques de la Ville se dotent de nouveaux outils numériques.

⑨ Une nouvelle salle de boxe voit le jour sur le site de l'École d'état-major.

Une année en musique !



À Compiègne, la musique occupe une place de choix, la culture musicale s'y est forgée au fil des années depuis plus de 30 ans !

Le Conservatoire municipal de musique, créé en 1983, est l'un des moteurs essentiels de l'éveil à la culture musicale.

Il accueille 860 élèves toutes générations confondues qui viennent de tous les quartiers et de l'ensemble de l'agglomération. Il y règne une ambiance tout à fait particulière, pleine de gaieté mais aussi du stress très positif des élèves avant l'examen. On entre dans le conservatoire et aussitôt retentissent des salles de cours les instruments : les ensembles qui se perfectionnent comme les fausses notes que les professeurs corrigent avec attention et bienveillance. Plusieurs formations de renommée sont issues de l'établissement compiégnois, Orchestre d'harmonie de Compiègne, Batterie-Fanfane, Orchestre symphonique Le Col'Legno et plus récemment pour les juniors, ont été créés un orchestre à vent, deux orchestres à cordes, deux ensembles de guitares, deux ensembles de flûtes traversières et onze chorales ! Jamais Compiègne n'a connu autant de rendez-vous musicaux qui ont permis de fédérer autour d'un même projet des talents venus d'horizons complètement différents. Tout ceci est le résultat d'une politique menée par la Ville de Compiègne, grâce notamment aux actions de sensibilisation au sein des écoles et collèges - Contrat Local d'Enseignement Artistique, Classes à Horaires Aménagés Musique - qui s'amplifient et portent aujourd'hui leurs fruits.

Lieu musical par excellence, le Théâtre Impérial est aujourd'hui l'une des scènes lyriques les plus remarquables de France. Avec une dizaine de nouvelles productions l'an dernier, cet écrin acoustique unique au monde s'affirme comme Centre de production lyrique des Hauts-de-France. « Compiègne, ville de musique », compte aussi de nombreuses formations associatives qui proposent chaque année, avec le soutien de la municipalité, des concerts de qualité accessibles au plus grand nombre et le plus souvent très peu chers voire gratuits : le Festival des Forêts, les Musicales de Compiègne, le Duo Isaiade, les chorales Compiègne Age d'Or, Isara et Les Picantins, Palais en Jazz, l'Imaginarium Festival... ou encore le Collectif d'artistes compiégnois qui se produit régulièrement en centre-ville.

Que l'année 2019 vous soit clémente et que vos vœux se réalisent !

Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise
Président de l'ARC

"Allô, Monsieur le Maire..."
03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, le lundi 21 janvier 2019 entre 8h30 et 9h30.

Réunion de quartier

• Jeudi 17 janvier 2019 à 20h45 pour le quartier du Petit Margny, dans la salle du Conseil municipal à la mairie de Margny-lès-Compiègne.

Conseil d'agglomération spécial PLUiH

• Jeudi 7 février 2019 à 20h45, salle Tainturier à Compiègne.

Retrouvez "L'actu en images" du Compiégnois sur : www.compiègne.fr

S O M M A I R E

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2018	P2-3	PATRIMOINE	P11
ÉDITORIAL	P3	EXPRESSION LIBRE	P13
AMÉNAGEMENT	P5	JEUNESSE - HABITAT	P14
SOCIAL-SOLIDARITÉ	P7	ACTUALITÉ	P15
DOSSIER : CONSERVATOIRE DE MUSIQUE	P8-9	CULTURE	P16



**IMPERIAL TRAINERS S'EST AGRANDI ! NOUVELLE ADRESSE !
NOUVELLES PRESTATIONS ! RENSEIGNEZ-VOUS VITE !**



PROGRAMME SUR-MESURE
COACH SPORTIF PERSONNEL



SUIVI PERSONNALISÉ
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS



ACCOMPAGNEMENT NUTRITIONNEL
DIÉTÉTICIENNE DIPLÔMÉE D'ÉTAT

**PILATES & YOGA • TRX • WATERBIKE • SORTIES SPORTIVES
RENFORCEMENT MUSCULAIRE • COURS DE BIKING
PERTE DE POIDS • COURS EN PETITS GROUPES • POWER PLATE**



22 RUE PRÉSIDENT SOREL - 60200 COMPIÈGNE



06 69 26 20 26



imperialtrainers@me.com

www.imperial-trainers.fr



**Babychou
Services**

Une autre idée de la garde à la maison !



Baby-Sitting occasionnel
Retour d'école ou de crèche
Garde à temps plein ou partiel

Babychou Services Compiègne

108 rue Saint-Lazare - 60200 Compiègne

09 86 11 23 39

contacts60compiegne@babychou.com

www.babychou.com

Aide de la CAF - CESU acceptés - Réduction ou crédit d'impôt de 50% dans les limites prévues à l'article 199 du code général des impôts



**TAIM
HÔTEL**

L'hôtel, classé 4 étoiles propose 80 chambres dont 8 suites dotées de terrasses privées.



CONFORT

Un grand choix de chambres pour tous les budgets



LOCATION D'ESPACES

280m² modulables pour vos séminaires & réceptions



SUITE DESIGN

Un luxe discret et une atmosphère délicate



RESTAURANT L'ATELIER D'YVES

Un voyage culinaire
Saveurs du sud & du monde



SPA

Plus de 350m² dédiés à la détente, piscine, spa, hammam & salle de sport



BAR LOUNGE

Lieu de partage & de convivialité
Bar d'ambiance cosy

70 RUE DU PONT NEUF

60280 - MARGNY-LES-COMPIÈGNE

contact@taimhotel.com - www.taimhotel.com

Du 4/01/2019 au 28/02/2019

LIQUIDATION
avant travaux



MATELAS - SOMMIERS - CONVERTIBLES - LINGE DE LIT

Grand Litier

VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

AMÉNAGEMENT

Les travaux de la place du Change se poursuivent en janvier

Si la rue de l'Etoile et les abords de la place du Change ont connu ces dernières semaines des travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable, le chantier de requalification de la place du Change ne débutera véritablement qu'en janvier pour une livraison prévue fin mai - début juin 2019.

700m² seront ainsi entièrement réaménagés en pierre naturelle et accueilleront une place piétonne que la Ville souhaite rendre conviviale. Des terrasses de cafés y seront installées autour d'une fontaine de style créée au centre de la place.

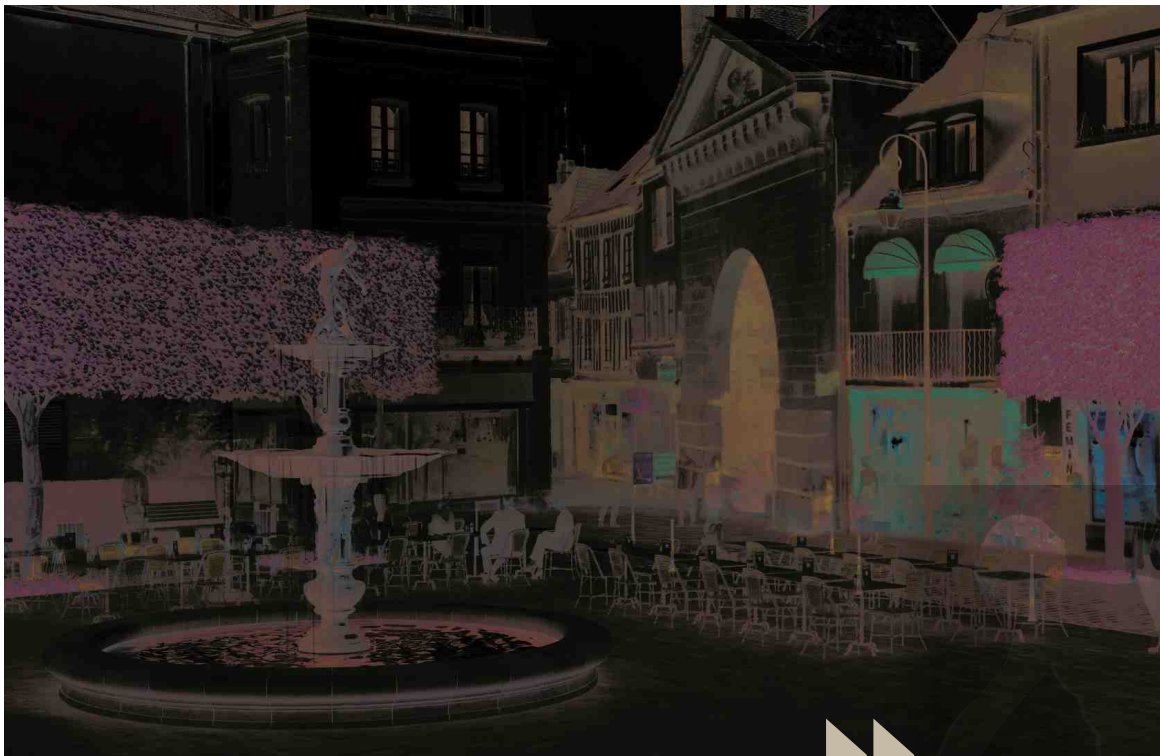
Cet espace piétonnier à deux pas du Grenier à sel et de la bibliothèque Saint-Corneille, constituera un lieu de rencontres en plein cœur historique où pourront se produire régulièrement des artistes locaux. Cette valorisation du patrimoine s'accompagnera en effet d'actions de revitalisation pour renforcer l'attractivité du centre-ville. 2019 sera bel et bien l'année du Cœur de ville, avec un nouveau dynamisme insufflé au centre-ville.

précise **Eric Hanen**, adjoint au maire chargé de la voirie et de l'aménagement urbain.

Côté stationnement, des places de parking seront créées rues Hersan et Notre-Dame de Bon Secours, en contrepartie de celles qui seront supprimées place du Change.

Coût de l'opération : 845 000 € HT.

La Région participera au financement de ces travaux à hauteur de 275 000 € HT et le département pour un montant de 202 300 € HT. ■



A l'eau, Porthos !

Cette statue en bronze est une réduction de l'original en marbre d'une hauteur d'1,85 m, appartenant aux collections du musée d'Orsay et exposé au jardin du Luxembourg à Paris.

Liée au thème de l'eau, elle a été choisie pour coiffer la fontaine qui agrémentera la place du Change rénovée.

Réalisée en 1893 par Emmanuel Fontaine, artiste abbevillois dont les œuvres sont exposées à Abbeville, Amiens, Versailles et Paris, cette copie en bronze de 77 cm de hauteur avait été donnée à la Ville de Compiègne par Alphonse de Rothschild. Elle est actuellement conservée au Musée Antoine Vivenel.

Une fidèle représentation de cet homme jouant avec son chien veillera bientôt sur la place du Change.

Un fleurissement plus pérenne, place de l'Hôtel de Ville

Ces deux dernières années, le fleurissement des parterres de l'Hôtel de Ville a été particulièrement apprécié des Compiégnois et du jury régional du concours des villes fleuries. Pour autant, quelques améliorations sont encore à apporter, notamment en vue de l'obtention de la 4^e fleur.

La configuration de la place de l'Hôtel de Ville nécessitait d'accueillir un aménagement paysager plus spectaculaire, avec davantage de hauteur, de volume et de diversité botanique donnant aux promeneurs la sensation de rentrer dans un jardin, en plein cœur de la ville.

L'idée est de travailler la palette végétale avec notre identité qui est la forêt et l'eau. C'est pourquoi des hêtres, houx, fusains,... viennent désormais ponctuer les massifs. Des vivaces à floraison bleutée rappellent la présence de l'eau.

explique **Denis Tondeur**, responsable du Service des Espaces Verts de la Ville de Compiègne.

Des dispositions plus pérennes doivent cependant être prises, et ce pour plusieurs raisons :

➤ Les bordures de buis sont malheureusement condamnées par une épidémie de Pyrale qui ravage la plante. « Nous avons donc dû les retirer dans la partie centrale et les buis situés sur les parterres latéraux sont pour l'instant conservés mais ils seront remplacés ».

➤ Le marché de Noël occasionnait chaque année des dégâts sur l'installation de l'arrosage automatique, sur les plantations et le compactage du sol. Il nécessitait aussi de décaler le calendrier des plantations et de réduire la durée de floraison des pensées et primevères.

« La décision a donc été prise dès cette année de positionner les chalets dos à dos sur la partie centrale pour permettre l'installation des autres chalets le long des parterres latéraux, sur le pavage. Ces espaces verts seront dorénavant préservés et le travail de plantation pourra se faire une seule fois avec des plantes arbustives et vivaces. De plus, dès le mois de novembre 2019, les Compiégnois pourront profiter des bulbes et autres bisannuelles qui y seront plantés ».

➤ La participation de la Ville de Compiègne au label des villes fleuries nécessite de répondre aux suggestions recommandées par le jury régional :

« préservation des décors floraux d'une année sur l'autre, palette végétale plus diversifiée répondant aux critères de biodiversité, floraison et mise en scène plus spectaculaires ».

➤ Dans le cadre de l'action Cœur de Ville, la municipalité a par ailleurs souhaité qu'un manège Carrou-

sel puisse être installé de façon permanente place de l'Hôtel de Ville, pour contribuer à l'animation du centre-ville.

L'espace central de la place de l'Hôtel de Ville sera donc légèrement remanié. Fin janvier ou début février selon les conditions météorologiques, 70 m² du terre-plein central seront recouverts de pavés de grès, identiques à l'existant. L'arrosage automatique sera remanié en partie centrale et une alimentation électrique sera installée pour le fonctionnement du manège et des chalets de Noël situés au centre. Deux bornes en béton seront retirées. Le coût des travaux est estimé à 36 000 €.

Côté espaces verts, le maximum de végétaux sera conservé. Arbres et arbustes resteront en place toute l'année et les plantations de vivaces et annuelles compléteront les parterres, ce qui permettra d'avoir une couverture végétale sur le parvis de l'Hôtel de Ville quelle que soit la saison. ■



BENOIT Audition

Système anti-acouphène
Réduction de bruit
Connectivité
Documentation technique

VOTRE APPAREIL
RESTE À CHARGE
MAÎTRISÉ
1100€*

REMISE EFFECTIVE:
200€*
SUR VOTRE APPAREILLAGE
DÈS 2019

30 Rue d'Austerlitz
03 44 86 30 09

(* Le port d'aides auditives est soumis à prescription médicale préalable, remise de 400€ déjà déduite dans les 1100€. Prix pour 1 appareil dans le cadre de la législation. Offre valable jusqu'au 31/01/2019. Voir conditions au laboratoire et hors réseaux mutuelles.

DAR - BRASSERIE - SOIRÉE À THÈME

Le St-Tropez

Vous propose plus de 30 m² de terrasse privée

LE ST-TROPEZ GENDARMERIE NATIONAL LE ST-TROPEZ

80

1 REPAS = 1 apéritif OFFERT*

* Pour 1 personne sur présentation du coupon selon sélection du chef

- Ouvert tous les jours de 10h à 1h du matin sauf le dimanche
- Restauration midi et soir du lundi au vendredi de 10h à 1h non-stop
- Apéro concert tous les mercredis soir à partir de 19h
- Soirée à thèmes : 1 samedi par mois
- Privatisation des lieux (sur réservation 15 jours avant)
- Plateaux de fruits de mer (sur réservation 24h avant)

17 rue de l'estacade - 60200 COMPIÈGNE - Tél. : 03 44 86 30 09

RESTAURANT

la Table d'Elisa

Repas de famille, événements familiaux, repas d'entreprise, buffet déjeunatoire ou dînatoire, soirée privée ...

"Salle séminaires (petits déjeuners d'affaires, journée d'études, réunions, rendez-vous privé, etc.)

VIANDES, POISSONS ET HUITRES
NOUVELLE CARTE D'HIVER élaborée par notre chef Sébastien début janvier 2019
Cuisine raffinée et créative à découvrir

HÔTEL DU NORD
*** Vous accueille dans ses 20 chambres

1, place de la Gare - 60200 COMPIÈGNE
Tél : 03 44 83 22 30 - Fax : 03 44 90 11 87
contact@hoteldunordcompiègne.com
www.hoteldunordcompiègne.com

LITSALONS

Centre REGIONAL DE LA LITERIE

VELDA TRECCA Scaly Epsida Dunasilla

LITERIE FIXE
LITERIE ELECTRIQUE
LITS GIGOGNE
TÊTES DE LITS
MATELAS

SOLDES MONSTRES

11 rue Notre-Dame de Bon Secours - 60200 COMPIÈGNE - 03 44 20 62 62

EXCLUSIVITÉ

COMPIÈGNE "Tout à pied" Réf. : F2627
Près centre et gare, dans résidence récente, APPARTEMENT 4 Pièces (3 chbres), Loggia, Parking dble. TRÈS ÉCLAIRÉ et bien distribué, entrée séjour avec bow window et loggia SEst (gd rangement), cuisine intégrée équipée, 1 Chbre avec Salle d'eau attenante, dégagement, 2 Chbres, SDB, wc indpts. Double parking privé. Chauffage individuel. SUPERFICIE L.C. 82,19 m². CHARGES courantes/an 1222 €. COPROPRIÉTÉ 24 lots principaux.
NET VENDEUR 220 000 €
HONORAIRES AGENCE TTC 8 800 €
PRIX DE VENTE HAI 228 800 €
D.P.E. : E - G.E.S. : C/13

COMPIÈGNE Réf. : F2625
2 Pièces entièrement rénové, 4^{ème} dernier étage (asc) avec PARKING privatif dans Résidence sécurisée de BON STANDING. Entrée vestiaire séjour (gd rangt), cuisine américaine équipée, chambre, salle d'eau, wc indpts. Chauffage individuel très récent. SUPERFICIE L.C. 45,17 m². CHARGES courantes/an 955 €. COPROPRIÉTÉ 78 lots principaux
NET VENDEUR 115 500 €
HONORAIRES AGENCE TTC 4 500 €
PRIX DE VENTE HAI 120 000 €
D.P.E. : E - G.E.S. : C/13

COMPIÈGNE Limite hypercentre Réf. : F2617
APPARTEMENT 1Pièce avec TERRASSE, CAVE, GARAGE dans résidence récente au calme. Entrée (rangements), séjour ouvrant S'ouest sur terrasse 6,25 m², salle d'eau-wc. Cave et Grand Garage en sous-sol. Chauffage central collectif. VENDU LOCATAIRE ÉTUDIANT EN PLACE. SUPERFICIE LOI CARREZ 35,54 m². CHARGES courantes/an 1460 € (chauff et eau inclus). COPROPRIÉTÉ 71 lots principaux.
NET VENDEUR 99 750 €
HONORAIRES AGENCE TTC 4 800 €
PRIX DE VENTE HAI 104 550 €
D.P.E. : D - G.E.S. : E/37,21

COMPIÈGNE Hypercentre Réf. : F2612
APPARTEMENT 3 Pièces parqueté traversant E/O dans petit immeuble milieu XIX^{ème}. Entrée séjour, 2 chambres, cuisine ouverte, SDB-wc. CAVE - GRENIER - De beaux volumes baignés de lumière. IDÉAL PREMIER ACHAT. Chauffage central individuel. SUPERFICIE L.C. 47 m². CHARGES courantes/an 1169 € (eau froide incluse). COPROPRIÉTÉ 8 lots principaux.
NET VENDEUR 130 000 €
HONORAIRES AGENCE 4% TTC 5 200 €
PRIX DE VENTE HAI 135 200 €
D.P.E. : D - G.E.S. : E/45

COMPIÈGNE Résidentiel Réf. : F2618
APPARTEMENT 3 PIECES traversant E'ouest, 3^{ème} dernier étage. PARKING PRIVÉ - CAVE. Entrée séjour, cuisine équipée, cellier attenant, 2 chambres (placard et dressing aménagés), salle de bains (fenêtre), wc indpts. TRÈS LUMINEUX, SANS VIS-À-VIS. RÉNOVATION TOTALE D'EXCELLENTE FACTURE (élect plomb sanit radiat fenêtres portes). SUPERFICIE L.C. 64,74 m² (belle hauteur sous plafond). CHARGES courantes/an 2646 € (chauffage eau inclus). COPROPRIÉTÉ 39 lots principaux.
NET VENDEUR 138 000 €
HONORAIRES AGENCE 3,62% TTC 5 000 €
PRIX DE VENTE HAI 143 000 €
D.P.E. : D - G.E.S. : F/63

EXCLUSIVITÉ

COMPIÈGNE Viager occupé Réf. : F2592
APPARTEMENT 4 Pièces, spacieux, traversant sans vis-à-vis, résidence calme proche tous commerces, écoles. 2 LOGGIAS - GARAGE - Entrée dégagement, double séjour 34m² traversant ouvrant sur 2 loggias OEst, cuisine équipée neuve, cellier attenant, 2 Chbres, SDB avec fenêtres, wc indpts. Nbreux rangts. CAVE et BOX en sous-sol. Chauffage central collectif. SUPERFICIE L.C. 86,07 m² + loggias. CHARGES courantes/an 1953 € (chauff. eau inclus). COPROPRIÉTÉ 130 lots principaux.
BOUQUET HAI 35 600 €
Valeur appartement 140 000 €
Valeur occupé (prix de vente) 100 000 €
PRIX DE VENTE HAI 145 600 €
D.P.E. : D - G.E.S. : E/43

MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE Réf. : F2606
À moins de 15 minutes à pied de la Gare, dans résidence récente 2006 clôturée, APPARTEMENT 3 Pièces avec Balcon, PARKING privatif et GARAGE. Entrée séjour ouvrant sur balcon S'ouest, cuisine, dégagement, vestiaire, 2 Chambres, SDB, wc indpts. TRÈS CALME et SANS VIS-À-VIS. Chauffage individuel électrique. SUPERFICIE Hab 64m² + balcon SO. CHARGES courantes/an 702 €. COPROPRIÉTÉ 24 lots principaux.
NET VENDEUR 148 000 €
HONORAIRES AGENCE 4% TTC 5 900 €
PRIX DE VENTE HAI 153 900 €
D.P.E. : D - G.E.S. : B/8,81

COMPIÈGNE Près forêt Réf. : F2628
APPARTEMENT avec balcon, 5 Pièces, parqueté, traversant 3^{ème} dernier étage, S'ouest. Entrée séjour ouvrant sur balcon S/O, cuisine équipée, cellier attenant, wc indpts, dégagement, 3 chambres avec placards, SDB (fenêtre), rangements. CAVE - SANS VIS-À-VIS AU CALME SPACIEUX et TRÈS LUMINEUX. SUPERFICIE L.C. 95,33 m² + balcon. CHARGES courantes/an 3495 € (eau fide chde, chauffage). COPROPRIÉTÉ 74 lots principaux.
NET VENDEUR 160 000 €
HONORAIRES AGENCE 4% TTC 6 400 €
PRIX DE VENTE HAI 166 400 €
D.P.E. : D - G.E.S. : E/52

TRACY LE MONT Compiègne à 5 mn Réf. : F2613
En bordure forêt domaniale, sur 800 m² clos, MAISON de PAYS pierre/ardoise rénovée, 105 m² habitable comprenant : - au RDC : Garage 1 vl - au rez-de-jardin : entrée salon (cheminée insert), salle à manger, cuisine ouverte équipée donnant sur terrasse, arrière-cuisine aménagée, chambre avec dressing intégré, SDB-wc - à l'étage : palier avec rgmnts distribuant 2 chbres, salle d'eau-wc - au S.s : chaufferie, cave à vins - Excellente distribution - Très lumineuse - Extérieur : Une pièce indépendante (avec kitchenette) à rénover Abri de jardin. Chauffage central.
NET VENDEUR 210 000 €
HONORAIRES AGENCE 4% TTC 8 400 €
PRIX DE VENTE HAI 218 400 €
D.P.E. : D - G.E.S. : E/52

COMPIÈGNE Centre à 600 m de la gare Réf. : F2600
Dans petit immeuble bourgeois début XX^e, APPARTEMENT traversant parqueté 6 Pièces, 3^{ème} dernier étage. Entrée, salle à manger, cuisine intégrée, salon, 2 chbres dont 1 avec lavabo, dressing-Repos, bureau, SDB. Petit grenier - Cave 12 m². Enormément de charme : parquets d'époque, cheminées. CONFORTABLE, SPACIEUX, LUMINEUX, BELLE VUE. Chauffage Central individuel gaz. SUPERFICIE L.C. 92,11m² L.C (100 m² au sol). CHARGES courantes annuelles 1342,50 €. COPROPRIÉTÉ 7 lots.
NET VENDEUR 220 000 €
HONORAIRES AGENCE 3,64% TTC 8 000 €
PRIX DE VENTE HAI 228 000 €
D.P.E. : E - G.E.S. : E/54

4. immobilier

à 2% d'honoraires seulement !*

Marie-Françoise BOURDELLE
11 rue des Gourneaux 60200 COMPIÈGNE
Tél. 03 44 36 77 64
compiègne@4immobilier.com

www.4immobilier.com

SOCIAL - SOLIDARITÉ

Grand froid : les services sont mobilisés

Dès l'apparition des premiers frimas de l'hiver, les dispositifs d'aide aux plus démunis ont été activés. À Compiègne, le Centre Communal d'Action Sociale et les associations se mobilisent afin de protéger du froid les plus vulnérables, et plus particulièrement les personnes sans domicile fixe.



"En période hivernale, les services de la ville renforcent leurs actions en faveur des plus démunis" affirme Sandrine de Figueiredo, vice-présidente du CCAS.

Le 115, numéro gratuit d'urgence pour les sans-abri

24 heures sur 24, 7 jours sur 7, les personnes et familles sans domicile fixe peuvent appeler gratuitement le 115 pour une demande de prise en charge.

Ce numéro est réservé à toute personne en difficulté sociale ayant besoin d'un toit, de manger, de se laver ou simplement d'une écoute, mais aussi à ceux qui souhaitent signaler une personne sans abri en situation de détresse. Ce dispositif de veille sociale départemental est renforcé chaque année au 1^{er} novembre.

Des maraudes sont assurées de jour comme de nuit

Les équipes mobiles d'aide du Samu Social de l'Oise assurent les maraudes et travaillent en lien avec le 115. En période de très grand froid, elles sont renforcées par des équipes partenaires. Boissons chaudes et aides alimentaires sont distribuées dans la rue de 10h à 17h et le soir entre 19h et minuit à Compiègne. Lorsque le thermomètre passe sous les -5°C, les maraudes sont étendues jusqu'à 1 du matin, et jusqu'à 2 heures du matin quand les températures dépassent les -10°C. Ces équipes ont également pour mission d'effectuer un diagnostic social d'urgence sur la situation des personnes sans-abri, afin de les orienter vers un hébergement d'urgence approprié.

Trois fois par semaine, de 19h à 21h les

lundis, jeudis et samedis jusque fin mars, le Camion du cœur sert des repas chauds aux sans-abri, à côté du passage souterrain qui relie Compiègne à Margny. Vêtements (chaussettes, écharpes,...), habits pour le grand froid et produits d'hygiène,... sont également mis à disposition.

Des hébergements d'urgence supplémentaires

Quand les températures oscillent entre -11° et -17°C pendant plusieurs jours consécutifs, le plan Grand Froid, en niveau d'alerte 3, est déclenché par les services de la Préfecture. Le CCAS de la Ville de Compiègne met alors en place un dispositif d'hébergement d'urgence supplémentaire au gîte des Pèlerins de la rue Saint-Lazare. 10 lits sont mis à disposition des personnes sans abri de 21h à 7h du matin. 10 places d'hébergement sont également mises à disposition par le Samu social, au 2 bis rue de Noyon.

Là aussi, le 115 centralise les demandes. ■

Les associations œuvrent au quotidien

Restos du cœur, Banque alimentaire, Bébés du cœur, Croix-Rouge Française, l'épicerie sociale « La Passerelle », l'Equipe Saint-Vincent, le Secours Catholique, Emmaüs et les Petits Frères des Pauvres œuvrent au quotidien auprès des plus démunis.

Un accueil de jour est également proposé au Café sourire du Secours Catholique, 41 rue Notre-Dame de Bon Secours et à la boutique Solidarité du Samu social, 2 bis rue de Noyon à Compiègne certains jours de la semaine. Les personnes peuvent ainsi bénéficier de petits-déjeuners le matin et de repas chauds notamment le soir. Elles peuvent se doucher, laver leur linge, déposer quelques affaires et disposer d'une adresse de domiciliation ou encore bénéficier d'un accompagnement individuel.

Compiègne Notre Ville) et des pièces suivantes :

1 / Pour les personnes ayant déjà bénéficié de l'allocation municipale :

- Avis de non imposition 2018 (revenus 2017)

2 / Pour les personnes n'ayant jamais bénéficié de l'allocation municipale :

- Avis de non imposition 2018 (revenus 2017)
- Quittance de loyer de janvier 2018 ou dernière taxe foncière
- Une pièce d'identité

Renseignements au 03 44 40 72 35 ■

Des chèques cadeaux pour nos aînés

Pour les fêtes de fin d'année, le CCAS de la Ville de Compiègne remet jusqu'au 31 janvier 2019 des chèques cadeaux sous forme d'un chéquier d'une valeur de 50 € à nos aînés.

Seules les personnes âgées de 65 ans et plus au moment de la demande, habitant Compiègne au 1^{er} janvier 2018, et non imposables sur les revenus, peuvent en bénéficier.

La distribution a lieu au CCAS, du lundi au samedi matin, de 9h à 12h et de 14h à 17h, sur présentation du coupon-réponse (à retirer au CCAS ou à découper dans le numéro de décembre de

Le CCAS devient partenaire de la Plateforme Halte Répît

Si l'engagement de l'aidant familial apparaît comme « naturel », ce rôle qui s'installe souvent dans la durée a des impacts importants sur la vie personnelle et sociale des personnes. Le CCAS de la Ville de Compiègne a donc décidé de s'engager aux côtés de la Plateforme Halte Répît Oise Est pour soutenir et aider les aidants familiaux qui accompagnent à domicile des personnes malades, en situation de handicap et de dépendance liée à l'âge.

Une convention de partenariat sera signée entre les deux parties début janvier.

Le CCAS de la Ville de Compiègne s'engage ainsi à soutenir l'action de la Plateforme Halte répît et, pour contribuer au bon déroulement de ses missions, mettra gratuitement à sa disposition un bureau dans les locaux du CCAS le 1^{er} mercredi de chaque mois, de 10h à 12h.

De son côté, la Plateforme orientera vers le CCAS toute personne en difficulté afin qu'un lien social puisse être de nouveau créé.

souligne Sandrine de Figueiredo, vice-présidente du CCAS.

En quoi consiste la Plateforme d'Accompagnement et de Répît ?

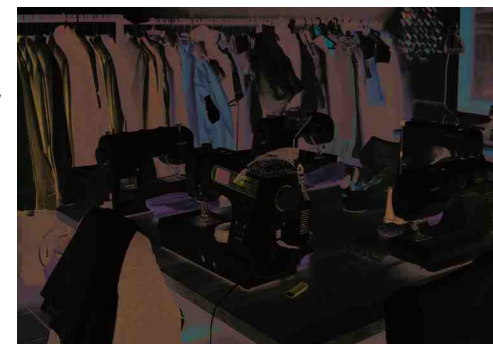
Dispositif porté par l'Etat et labellisé par l'association française des aidants, la Plateforme d'accompagnement et de répît est dédiée aux aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée, de la maladie de Parkinson, de la sclérose en plaques ou encore de personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie.

« Son but est de soutenir l'aidant dans l'accompagnement de son proche malade, à domicile, en définissant avec lui un projet d'accompagnement et en tenant compte de ses possibilités physiques et psychologiques » explique Hubert Derche, directeur de la Plateforme pour le territoire Oise Est. « Nous avons des intervenants, aide médico-psychologique, assistante de soins en gérontologie, psychologue qui se rendent au domicile des personnes pour établir ce projet d'accompagnement et qui travaillent en lien avec France Alzheimer, l'association française des aidants, les établissements de soins, d'hébergement, les accueils de jour et peuvent ainsi proposer des solutions pour un séjour temporaire ou un accueil de jour ».

La Plateforme propose aussi des activités-ressources et des solutions de répît afin de lutter contre le repli sur soi, le mal-être aidant/aidé et l'épuisement. Les aidants peuvent ainsi faire partie d'un groupe d'expression, d'un groupe de convivialité, bénéficier de formations, de séances de yoga ou de détente dans un Spa. L'intervention ponctuelle d'un psychomotricien, d'une diététicienne, d'un enseignant d'activités physiques adaptées peut aussi être envisagée à domicile pour soulager l'aidant familial.

Plus de renseignements au 03 44 73 85 37 ou plateforme.repit.compiegnorange.fr ■

« Au fil de l'eau » : des vêtements à prix modiques



En plus du service de repassage, de travaux de couture et de la fabrication d'objets de décoration pour la maison (rideaux, nappes...), le chantier d'insertion « Au fil de l'eau » propose désormais au 38 rue de l'Oise, la vente de vêtements de qualité à des prix très compétitifs pour les personnes qui ont de faibles moyens.

Créé par un Château pour l'emploi et la Ville de Compiègne en 2010, le chantier d'insertion « Au fil de l'eau » financé par l'Etat, le Conseil départemental et la Ville, accueille actuellement 16 demandeurs d'emploi, hommes et femmes de tous âges qui se relayent du lundi au vendredi au local de l'association, pour proposer leurs services dans les domaines du repassage et de la couture.

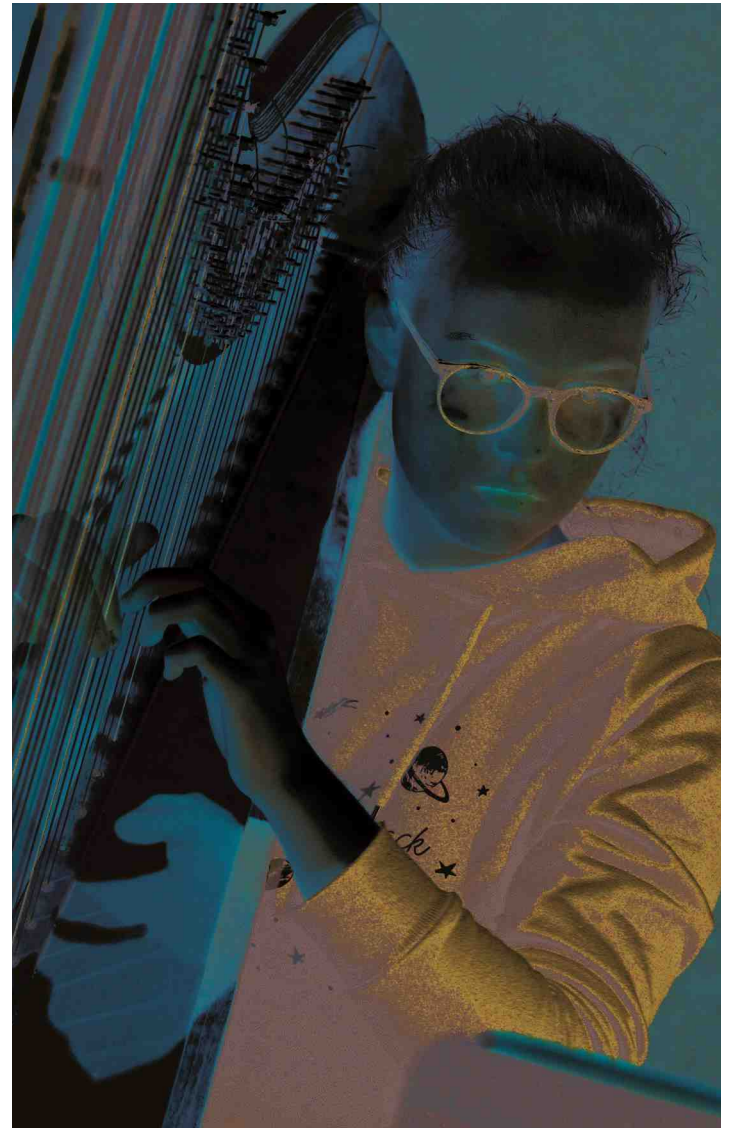
« Encadrés par une couturière professionnelle, ils bénéficient ici d'une formation de 12 à 18 mois et d'une immersion dans le monde du travail avec des conditions proches de celles d'une entreprise qui leur permettront de se réinsérer plus facilement dans la vie professionnelle » explique François Gendre, le directeur d'Un château pour l'emploi.

« Une accompagnatrice socio-professionnelle est aussi à leur écoute pour les orienter vers des formations qualifiantes et les aider à trouver un emploi ».

Au fil de l'eau dispose aussi d'une friperie avec des vêtements de belle qualité donnés par les clients. Ceux-ci sont nettoyés, repassés et remis en vente à des prix extrêmement compétitifs. La friperie est ouverte à des personnes ayant de faibles moyens.

La boutique est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, excepté le mercredi après-midi.

Renseignements au 03 44 86 48 32 ■



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE : Excellence et diversité sont les maîtres-mots de l'établissement compiégnais

Créé en 1983 et actuellement dirigé par Alain Rémy, le Conservatoire municipal de musique n'a eu de cesse ces dernières années, au-delà de maintenir un niveau d'excellence reconnu de tous, de nouer des liens avec de nouveaux partenaires, de s'enrichir de nouvelles propositions culturelles, de s'exporter hors les murs de l'établissement et de s'ouvrir ainsi au plus grand nombre. Un pari réussi qui permet aujourd'hui aux Compiégnois d'avoir un accès facilité à la musique, que ce soit au travers d'actions de sensibilisation pour les plus jeunes, d'une formation musicale ou d'événements culturels de qualité.

Le Conservatoire municipal de musique constitue une présence culturelle forte au sein même du quartier des Jardins. Depuis 35 ans, plusieurs générations de Compiégnois y ont découvert l'apprentissage du solfège, la pratique d'un instrument de musique et peut-être même la fierté de faire partie d'un orchestre et de se produire sur scène. « *La musique est une discipline exigeante qui nécessite assiduité, discipline et rigueur mais c'est aussi une très bonne école pour canaliser ses énergies, améliorer sa concentration, éveiller sa créativité, libérer ses émotions* » souligne Alain Rémy, à la tête de l'institution compiégnaise qui accueille aujourd'hui 860 élèves de 4 à 72 ans, encadrés par 42 professeurs diplômés.

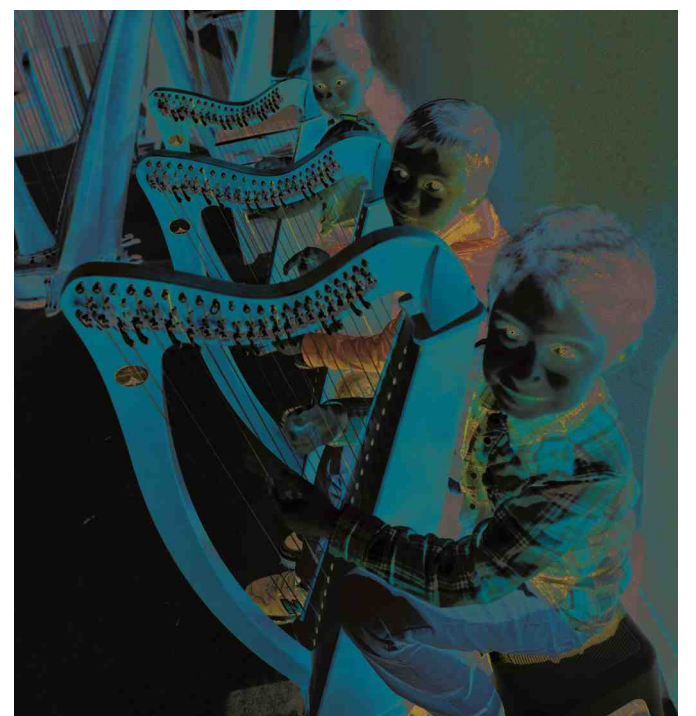
➤ Une formation de haut niveau dispensée dans 21 disciplines

Des cordes aux cuivres, en passant par les bois, les percussions, le piano ou même le clavecin, de nombreux instruments sont enseignés au Conservatoire de Compiègne dont l'excellence est reconnue de tous. 1/3 des élèves viennent de l'extérieur de la ville pour profiter de cet enseignement de qualité. Presque 3/4 des inscrits ont moins de 18 ans, ce qui montre l'attachement des parents à sensibiliser les enfants à la musique, et ce dès le plus jeune âge. Les enfants peuvent en effet être inscrits à l'éveil musical dès 4 ans. Cette initiation leur permet de choisir ensuite plus facilement l'une ou l'autre des disciplines proposées.

Les élèves suivent trois cycles, de l'initiation au perfectionnement. Ils sont évalués au sein de l'établissement en milieu de cycle et en partenariat avec l'Union des établissements d'enseignement artistique à la fin de chaque cycle.

Jouer en groupe, une expérience enrichissante

En dehors des cours individuels qui sont toujours indispensables pour le bon apprentissage d'un instrument de musique, des classes de pratique collective ont été créées. Elles sont ouvertes aux jeunes musiciens qui peuvent ainsi partager leurs expériences et jouer au sein d'un groupe. Onze chorales, un orchestre à vent junior, deux orchestres à cordes, deux ensembles de guitares et deux ensembles de flûtes traversières ont vu le jour ces dernières années.



Un éveil musical est proposé dès 4 ans.

Faciliter l'accès à la musique pour tous

L'un des mots d'ordre de la municipalité est de rendre l'accès à la musique plus aisé pour tous les Compiégnois, qu'il s'agisse de la formation ou des événements musicaux. Cela se traduit par des tarifs d'inscription au Conservatoire très abordables, par la gratuité de nombreux concerts et animations initiés par l'établissement compiégnois, par l'effort mis sur la médiation culturelle et sur les projets à destination des plus jeunes.

Sensibiliser les jeunes des quartiers

Des partenariats ont été mis en place pour permettre aux enfants des quartiers dits sensibles d'avoir accès à une formation musicale.

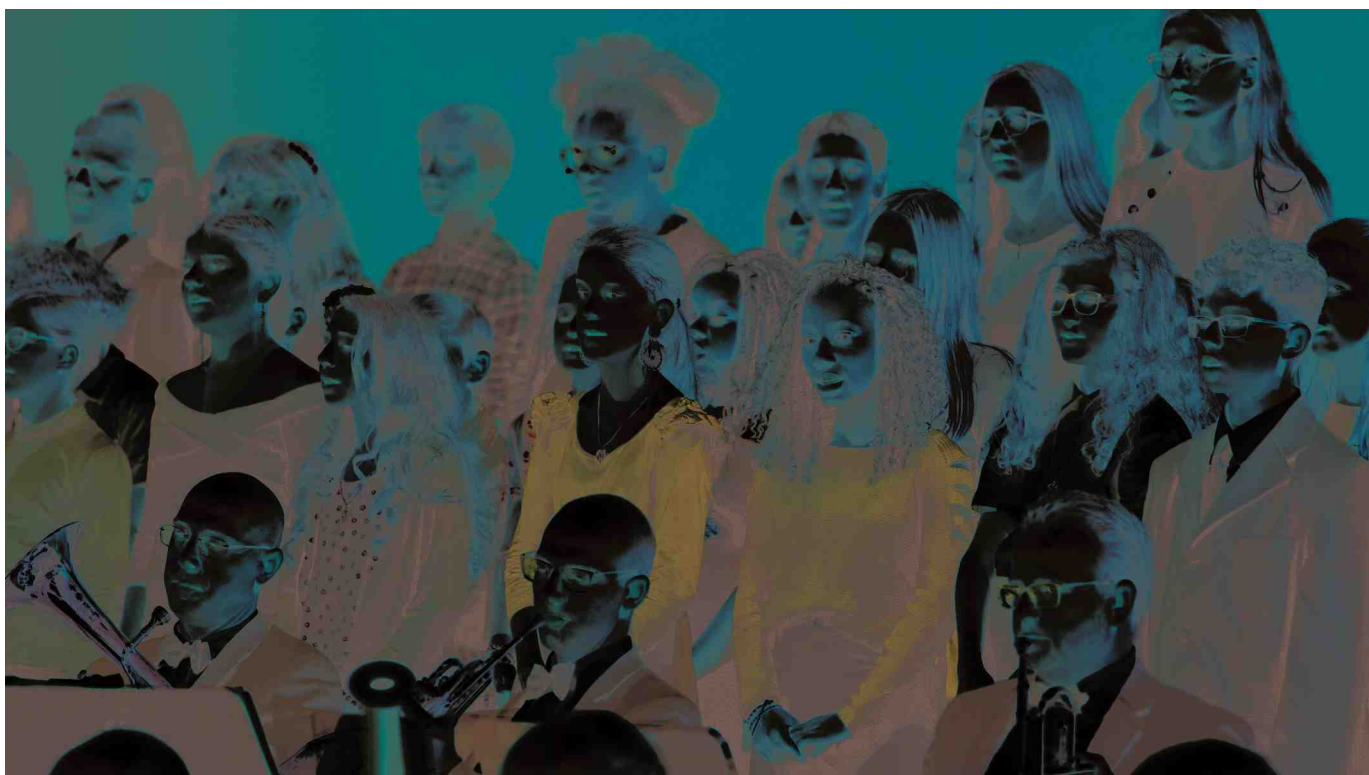
150 élèves des classes CHAM, classes à horaires aménagés musicales de l'école élémentaire Robida et du Collège Gaëtan Denain, ont pu, grâce à cette activité de sensibilisation à la musique dispensée en milieu scolaire, intégrer le Conservatoire de musique pour y apprendre à jouer d'un instrument de musique. Pour 4 jeunes élèves issus des classes CHAM, les frais d'inscription sont pris en charge en fonction des revenus des parents, par l'association Conseil de la vie à Compiègne. « *La pratique du chant ou d'un instrument de musique stimule le sens de l'effort, demande de la persévérance. Elle permet aussi d'apprendre à maîtriser ses émotions, et ce qui est primordial, à augmenter la confiance et l'estime de soi* » confie Alain Rémy.

« *En lien avec le service Politique de la Ville, nous avons également décidé d'ouvrir les chorales du Conservatoire aux enfants qui fréquentent les centres municipaux de quartiers. Nouveauté cette année, une école de danse a été créée et des stages-rencontres seront prochainement mis en place entre les élèves musiciens du Conservatoire et les élèves de l'école de danse animée par Claire Paumier au gymnase des Jardins. Cette école qui compte 6 classes est rattachée au Conservatoire et fonctionne selon le même schéma, les cours s'échelonnant également sur trois cycles de formation* ».

Un partenariat noué avec l'Université de Technologie

Une convention avec l'Université de Technologie de Compiègne permet depuis plusieurs années aux nouveaux étudiants de l'UTC qui ont un niveau équivalent au 3^e cycle du Conservatoire et souhaitent s'inscrire, parallèlement à leurs études d'ingénieurs, à l'U.V. d'excellence MV2, d'être encadrés pendant deux semestres par des professeurs du Conservatoire.

Parallèlement, depuis cette année, une classe de préparation a été ouverte pour accompagner les lycéens qui souhaitent présenter l'option musique au Baccalauréat.



Un enseignement ouvert aux adultes

Si le Conservatoire donne priorité à l'enseignement des enfants, un parcours spécifique est réservé aux adultes. Il leur permet d'acquérir une technique suffisante pour jouer dans un orchestre ou intégrer une classe de musique de chambre.

Parallèlement, le Conservatoire accueille dans ses locaux deux chorales pour les aînés : la chorale Compiègne Age d'Or et la chorale Isara.

S'exporter hors les murs de l'établissement

Enrichir ses propositions culturelles et les ouvrir au plus grand nombre, tel est le leitmotiv du Conservatoire municipal de musique et de son directeur qui n'hésite pas à multiplier les rendez-vous culturels au sein de l'établissement, mais aussi en dehors.

Espace avant tout dédié à la formation musicale, le Conservatoire propose aussi de nombreux concerts au sein de l'établissement. Il est un lieu culturel où se nouent des liens autour d'expositions temporaires de dessins, peinture et sculpture, de conférences, de masters class, ouvertes à tous : liens entre partenaires publics, liens entre la ville et les artistes, et surtout liens avec le public.

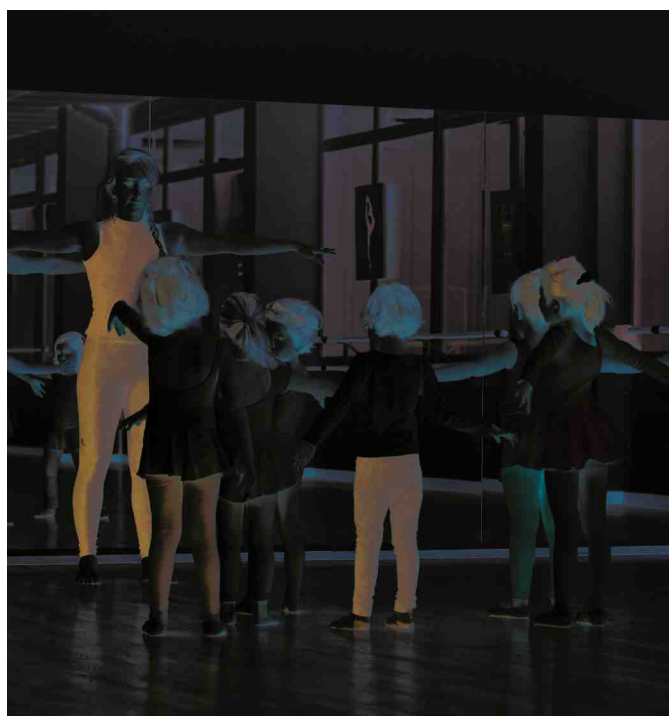
L'objectif poursuivi est aussi d'ancrer davantage les propositions culturelles dans notre territoire : concerts en ville et dans des lieux culturels proposés par les trois orchestres (Orchestre d'harmonie de Compiègne,

Batterie-fanfare, Orchestre symphonique Le Col'Legno), animations dans les EHPAD à la rencontre de nos aînés, ouverture sur le monde associatif.

Petites et grandes formations musicales issues du Conservatoire participent grandement à l'animation de la Ville, pour le plus grand plaisir des Compiégnois qui peuvent assister nombreux aux concerts et rendez-vous culturels proposés tout au long de l'année dans divers lieux de la ville et de l'agglomération. Ces concerts associent d'ailleurs de plus en plus souvent les jeunes élèves du Conservatoire qui peuvent ainsi exprimer pleinement leur talent et enthousiasme sur scène. Les chorales du Conservatoire et les élèves des classes CHAM ont ainsi participé en 2018 au Concert du Nouvel An et au spectacle « *L'homme qui titubait dans la guerre* » avec l'Orchestre Col'Legno ainsi qu'à « *l'Oratorio 14* » avec l'Orchestre du département de l'Oise. La chorale Arabesque dirigée par Aurélie Bellanger a également été retenue pour la création de « *l'Odysée* » au Théâtre Impérial, opéra de Jules Matton et de Marion Aubert, sous la direction musicale du quatuor Debussy.

Une renommée au-delà du Compiégnois

L'établissement compiégnois peut s'enorgueillir d'avoir fait naître des vocations. Le jeune pianiste Lucas Debargue, soliste international et la harpiste Elsie Bedleem qui joue désormais à l'Orchestre symphonique de Berlin, ont fait leurs premières armes au Conservatoire de Compiègne. ■



Une école de danse est désormais rattachée au Conservatoire de musique.



42 professeurs diplômés enseignent au Conservatoire, de l'initiation au 3^e cycle.

Instruments pratiqués

Piano, Orgue, Clavecin, Violon/alto, Violoncelle, Guitare, Trompette, Clarinette, Flûte, Hautbois, Trombone, Saxophone, Batterie/percussions, Contrebasse, Harpe, Clavecin, Saxhorn, Cor d'harmonie, Basson, Chant.

Des tarifs accessibles à tous

À titre d'exemple, pour un enfant de Compiègne, il faut compter 140 € à l'année pour les cours de formation musicale et la pratique collective d'un instrument.

Il est également possible de louer son instrument au mois pour des tarifs allant de 13,50 € à 20,50 € selon l'instrument.

Les inscriptions ont lieu chaque année fin août pour les Compiégnois et fin septembre pour les non-Compiégnois. Les réinscriptions ont lieu fin juin.

NETTOYAGE - BLANCHISSERIE - AMEUBLEMENT
CUIR - DAIM - FOURRURE - TAPIS

NETTOYAGE À SEC NOUVELLE GÉNÉRATION

PRESSING

SAINT AN DINE

20 RUE DE PARIS, COMPIÈGNE / 03 44 23 17 30



Adhapi Services vous accompagne !

- Travaux ménagers, courses
- Aide à l'hygiène
- Aide au repas
- Garde, compagnie
- Transport véhiculé
- Accompagnement, sorties
- Services spécifiques (maladie d'Alzheimer, Parkinson...)

Compiègne - Tél. 03 44 23 17 30

100 rue de Paris - 09200 COMPIÈGNE

Autorisé par le Conseil Départemental, Adhapi Services intervient dans le cadre des prises en charge APA, AAH et PCH. Notre centre est conventionné par les CARSAT, MSA, RSI, CPAM, AGIRC-ARRCO (Sortir +), mutuelles, assurances...

SANOFI

SANOFI,
UN LEADER MONDIAL DES SCIENCES DE LA VIE engagé pour prévenir,
traiter les maladies et accompagner les populations à travers le monde.

Sanofi Compiègne
56 route de Choisy au Bac - BP 90509
60205 Compiègne cedex
Tel : 03.44.38.44.38 - Fax : 03.44.40.49.49
@mail : compiègne@sanofi.com

Le site de Compiègne est spécialisé dans la fabrication et le conditionnement des médicaments de formes solides orales (comprimés, gélules et poudres).

85% de sa production sont exportés vers tous les marchés mondiaux dont les Etats-Unis (agréé FDA) et le Japon.

Pour plus d'informations sur notre Groupe, consultez notre site www.sanofi.com

PATRIMOINE

Les nouvelles archives communales et communautaires de Compiègne

« La fin de l'année 2018 a été particulièrement enthousiasmante pour les archives de Compiègne puisqu'elles ont pris possession de leur nouveau bâtiment aménagé dans la ZAC des Hauts de Margny » se réjouit Frédéric Guyon, Directeur des Archives de l'Agglomération de la Région de Compiègne et des Archives municipales de Compiègne et de Margny-lès-Compiègne.



Près de 2 km d'archives ont été déplacés depuis le site du Puy du Roy et ses annexes.

Le bâtiment affecté, propriété de l'ARC, est un ancien bâtiment militaire du 6^e régiment d'hélicoptères de combat. Ont été aménagés 720 m², 485 m² dédiés à la conservation (4 magasins, 1 local de conservation des plans) pour une capacité d'environ 5 km linéaires de stockage, 100 m² de bureaux et espaces de travail (dont une salle de tri et une salle de réception des nouveaux versements d'archives), 40 m² de locaux techniques et réserves pour le matériel, 35 m² pour la salle de lecture et les vestiaires destinés au public.

« Le déménagement des archives de la ville de Compiègne s'inscrit par ailleurs dans la démarche de mutualisation souhaitée et mise en place par la municipalité.

L'Agglomération de la Région de Compiègne a en effet voté en juillet dernier, la création d'un service commun pour la gestion des archives. Cette décision a pour objectif de mettre en place un service commun chargé des archives au périmètre géographique élargi tout en préservant sa dimension de service de proximité.

D'ici le printemps 2019, les archives de Compiègne, Margny-lès-Compiègne et celles de l'ARC seront réunies.



720 m² ont été aménagés dans un ancien bâtiment du 6^e RHC, sur les hauts de Margny-lès-Compiègne, pour accueillir les archives communales et communautaires.

La mise en commun d'un même lieu (précédemment cinq sites), d'un budget permettant de grouper les opérations de restauration et de reliure et d'une équipe d'agents du patrimoine spécialisés va permettre une meilleure gestion » assure le responsable des archives.

« Par ailleurs, pour le public qui a accès gratuitement à la salle de lecture, c'est également l'opportunité de découvrir de nouvelles ressources. Jusqu'à pré-

sent, les fonds de l'ARC et de Margny étaient plus difficilement accessibles ».

Nouvelle adresse des archives à Margny-lès-Compiègne :
ZAC des Hauts de Margny,
104, rue Georges Guynemer

Le numéro de téléphone est inchangé : 03 44 86 28 10

Courriel du service :
archives@agglo-compiegne.fr ■



CENTURY 21

Infinity



Cette année, les clients ayant fait appel à nos agences nous ont attribué la note de :

8.6 / 10



PLUS DE 500 AVIS COLLECTÉS

COMPIEGNE
03 44 23 22 21

LA CROIX SAINT OUEN
03 44 91 04 04

RESSONS SUR MATZ
03 44 85 84 64

RETROUVEZ NOUS SUR



AU 7^{ème} ART

RESTAURANT

TENDANCE

BISTROT CHIC À COMPIÈGNE

Venez découvrir notre
nouvelle Carte Gastronomique
& le **Menu Formule Midi**

Choix sur ardoise des suggestions du jour

Entrée + Plat ou Plat + Dessert 14,90€

Entrée + Plat + Dessert 18,90€

Bar à vin • Cocktails • Happy hours de 17h30 à 19h

Prestations

TABLÉE • SOIRÉE PRIVÉE • SÉMINAIRE

Nous sommes là pour vous !

VENEZ DÉGUSTER NOS PLATS FAITS MAISON

Lundi & Mardi de 10h00 à 14h30

Mercredi & Jeudi de 10h à 14h30 et de 17h30 à 23h

Vendredi & Samedi de 10h00 à 01h00

Dimanche fermeture hebdomadaire

1 bis place Saint-Jacques - 60200 Compiègne

(Anciennement Cinéma des Dianes)

Réservation : 03 44 86 39 42

 **directoptic.fr**

Monture + Verres
anti-rayures, anti-reflets

à partir de **39€**



En magasin ou sur le web,
mêmes lunettes,
mêmes prix !



www.direct-optic.fr

32 rue Jeanne d'Arc
60200 Compiègne
Tél. : 03 44 97 14 55
www.direct-optic.fr

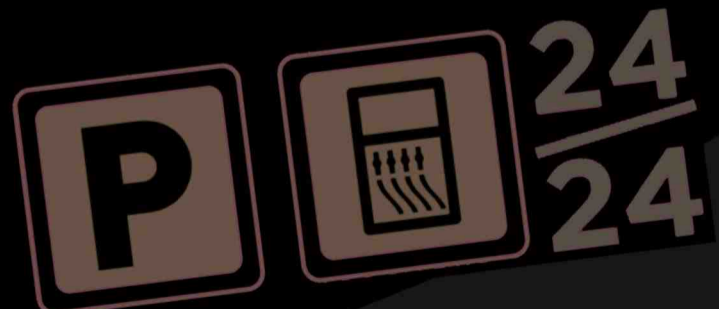
Auchan

VOTRE SUPERMARCHÉ DE PROXIMITÉ

Ouvert
du lundi au samedi
de 8h30 à 21h00
et le dimanche
de 9h00 à 12h45

- **Poissonnerie**
- **Boucherie**
- **Charcuterie**
- **Fromagerie**
- **Primeur**

Livraison à domicile
GRATUITE à partir de
76€ d'achat*



*Voir conditions en magasin

Tél. : 03 44 86 03 06
47/49, rue ND de Bons Secours

www.auchan.fr

COMPIÈGNE

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Pour nos enfants



En cette période de Noël, chacun a une pensée particulière pour les enfants. La Ville de Compiègne s'est engagée pour eux de différentes manières. La plus visible et la plus immédiate est le marché de Noël, avec ses animations ap-

préciées, son manège tant prisé, ses décorations féériques et ses chalets variés...

Mais au-delà de ce côté festif, nous sommes attachés à laisser d'autres messages porteurs de sens aux plus jeunes d'entre nous. Je pense par exemple à nos actions de sensibilisation dans nos écoles sur le thème des déchets, à la présence policière municipale dans nos cantines ou encore aux commémorations autour du Centenaire de l'Armistice. Les enfants se sont emparés du sujet de la Grande Guerre à travers le parterre de bleuets devant l'Hôtel de Ville, les animations du 11 novembre place Saint-Jacques et bien sûr le superbe mapping vidéo... Parler autrement du conflit mondial et de la Paix aux nouvelles générations était pour nous essentiel et je remercie tous ceux qui ont permis d'atteindre cet objectif.

Préparer l'avenir de nos enfants induit aussi un travail de fond visible sur un temps plus long. Nous avons déjà considérablement modifié notre cœur d'agglomération avec, notamment, le

Pont-Neuf. Les circulations sont facilitées, les pistes piétonnes et cyclistes se construisent à bon rythme. Dans tous les nouveaux quartiers créés, tout a été pensé dès le départ pour non seulement réaliser des voies de circulation et de stationnement pour les véhicules, mais aussi des contre-allées cyclistes et piétonnes afin que jeunes et adultes puissent se déplacer en mode doux, en toute sécurité. Vous avez pu voir à l'automne la beauté des nouvelles avenues créées, celle de Royallieu avec sa large perspective vers le parc de l'Abbaye et celle de la Faisanderie sur le camp des Sablons et son ouverture en mode doux sur la forêt. Avenue du 25^e RGA, nous avons fait des aménagements qui permettent aux écoliers petits et grands d'accéder aux établissements scolaires en toute sécurité.

Nous avons davantage ouvert la ville sur la rivière, la rue Saint-Corneille a été rendue piétonne... Nous allons poursuivre en ce sens avec une Place du Change plus agréable, un magnifique quartier qui prend forme sur le site de l'ancienne Ecole d'Etat Major et un quartier de la gare totalement repensé, ouvert, laissant la part belle aux piétons et aux vélos...

L'avenir de nos enfants, nous continuerons à le construire avec vous.

Michel Foubert

Premier adjoint au Maire chargé de l'économie et de l'urbanisme, Conseiller régional

Bonne année !



La nouvelle année est souvent l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée, l'occasion de souhaiter plein de bonnes choses pour la nouvelle année et le tout agrémenté de bonnes résolutions.

Bonne année, bonne santé

Notre collectivité, par le biais de son CCAS a décidé en 2018 de mettre en place une mutuelle communale (ACTIOM). Nous souhaitons ainsi pallier les inégalités sociales en matière de santé en facilitant l'accès à une couverture de santé.

Pour cette nouvelle année 2019, je souhaite qu'un plus grand nombre de personnes puisse ainsi avoir accès aux soins.

Bonne année, bonne réussite

Le CCAS s'est associé en octobre 2018 à l'opération « grève du chômage » porté par Partage Travail. Nous avons confié à des demandeurs d'emploi qui avaient décidé de faire valoir leur droit au travail, la distribution et la promotion de certaines de nos actions comme le portage de repas et la mutuelle communale. Toute l'année, l'équipe du CCAS accompagne des Compiégnois dans leurs difficultés et les accompagne dans leur recherche d'emploi.

Pour cette nouvelle année 2019, je souhaite que le travail mené par tous continue à porter ses fruits.

Bonne année petits et grands

La plateforme de réussite éducative portée par le CCAS a continué à œuvrer afin de lutter contre l'échec scolaire et favoriser l'égalité des chances. Familles et enfants ne sont plus seuls.

Nous nous efforçons également de lutter contre l'isolement de nos aînés. Pour ceux qui le souhaitent il est possible par exemple d'avoir une visite régulière à leur domicile pour discuter, jouer aux cartes ou même écrire ses mémoires... (MONALISA).

Nous avons également la joie de partager chaque année ensemble un temps privilégié lors du voyage annuel ou lors du repas de fin d'année.

Pour cette nouvelle année 2019, je souhaite que nous puissions garder l'humain au cœur de nos préoccupations.

Nous sommes tous artisans de nos vies « *Saluons ensemble cette nouvelle année qui vieillit notre amitié sans vieillir notre cœur* » Victor Hugo.

Sandrine de Figueiredo

Vice-présidente du CCAS, Conseillère municipale déléguée au quartier de la Victoire, Vice-présidente du Conseil départemental

OPPOSITION

COMPIÈGNE GAGNANTE

Nos vœux pour les Compiégnois

Que 2019 rime avec solidarité, dialogue et mieux vivre au quotidien. Sachons ensemble construire une société plus juste, plus humaine et plus fraternelle. Gageons que la nouvelle année soit, pour toutes et tous, paisible et que chacun puisse vivre des moments de joie intenses.

Cette dernière année entière avant les élections municipales de 2020 peut être abordée de manière très différente selon les ambitions de chacun. Certains ont la tentation d'en faire l'année de toutes les promesses intenable et de toutes les prouesses jamais tenues. Certains voudront faire la preuve qu'après 30 ans, ils sont toujours capables d'idées plus ou moins neuves. Ils utiliseront tous les artifices pour cela : explosions des initiatives gadget et des projets surdimensionnés qui ne sont pensés que pour faire de la communication. Cette agitation ne sert ni les Compiégnois ni ne prépare l'avenir de notre ville. Pourrait-on croire, un jour, pour Compiègne, en une alternance possible, signe de bonne santé démocratique ?

Tout le monde connaît l'adage « *Rien ne sert de courir...* » Alors si l'on faisait de 2019 une année utile : une année pour continuer à faire des propositions solides ; une année pour échanger, construire,

dessiner l'avenir de Compiègne ; une année qui doit être l'occasion de réfléchir à la manière de redonner de la fierté aux Compiégnois, de rénover notre approche de la ville pour qu'elle soit plus juste, plus sûre, plus moderne, plus ambitieuse... Une année 2019 que nous souhaitons belle et productive pour toutes et tous.

Il y a des dossiers qui ne sont pas fermés, d'autres qu'on peut ouvrir. Nous sommes représentatifs d'une frange de Compiégnois, comptables de nos actions, qui croient en nous, en ce que nous sommes sur le terrain. Nous continuerons à faire entendre notre voix : témoigner, résister, proposer et construire, porter nos valeurs, penser aux plus démunis, fragiles et isolés.

Il nous appartient tous ensemble de veiller à ce que notre société reste une société dont nous soyons fiers, une société où l'on ne remette pas en cause le droit au travail et à une retraite, les acquis de la protection sociale pour tous, le principe de l'égalité des chances et non une société à 2 vitesses en matière de santé, d'emploi, d'éducation et de culture, une société qui concilie économie et écologie.

Richard Valente, Solange Dumay, Dilvin Yuksel - Conseillers municipaux PS Social-Écologie

COMPIÈGNE BLEU MARINE

De l'itinérance à la déshérence

De mémoire d'homme, nul Président de la République Française n'a connu une telle descente aux enfers dans la relation qui le lie avec son Peuple. A qui la faute me direz-vous ? A ces Gaulois réfractaires qui ne comprennent rien à sa vision Jupitérienne du prétendu nouveau monde ? Plus certainement à la réalité d'une politique déconnectée du terrain et des préoccupations des Français.

L'augmentation du prix du carburant a été le catalyseur, l'ultime révélateur de cette incompétence et de ce mépris pour les territoires, que l'on appelait autrefois « la province ». De cette « Terra incognita », M. Macron a fait l'amère connaissance au travers de son périple mémoriel, baptisé tout technocratiquement « itinérance », concept tout droit sorti du cerveau d'un énarque ou d'un communicant Parisien, loin de la nécessaire humilité qu'auraient dû revêtir les commémorations du centenaire de l'armistice. Slalomant de ville en ville, tentant d'éviter toute confrontation, notre Président découvrit avec mépris sans la comprendre toute l'exaspération que sa politique engendrait. Tel un monarque croyant distribuer de la brioche aux croquants affamés, il évoqua des mesurette compensatoires, tout en préparant

de nouvelles taxes ou augmentations, comme celles du prix des autoroutes ou de l'électricité. Prétextant financer la transition écologique, il a même réussi l'exploit contre-productif de nuire dans l'esprit des Français à ce nécessaire effort pour le bien être des générations futures.

M. Macron nie définitivement l'exaspération provoquée par cet incessant matraquage financier des plus fragiles, des retraités, des Français qui se lèvent tôt. Ce harcèlement fiscal, initié depuis des décennies par les gouvernements de droite comme de gauche, ne peut plus être compris ni accepté par les Français, surtout si l'on considère la fermeture ou la mauvaise gestion des services publics, de même que les millions dépensés dans la conduite catastrophique et inconséquente de la crise migratoire.

Le Rassemblement National soutient et encourage l'action et la ferveur populaire des gilets jaunes, dans un élan commun vers une saine recomposition du paysage politique, par et pour le Peuple.

Jean-Marc Branche, Patricia Renoult, François Gachignard - Conseillers municipaux Rassemblement National

JEUNESSE

À Compiègne, les produits Bio et locaux sont présents dans l'alimentation de nos enfants



Depuis plusieurs années déjà, que ce soit pour les structures « Petite enfance » ou pour les cantines des écoles maternelles et primaires, la Ville de Compiègne demande à ses prestataires, via un cahier des charges strict, de favoriser les circuits courts et les produits bio ou labellisés dans l'alimentation des enfants.

Il leur est également demandé de proposer une fois par semaine, dans tous les restaurants scolaires, un repas composé d'au moins 50 % de produits bio ainsi que du pain bio.

« La loi #EGalim, promulguée le 1^{er} novembre dernier, va dans le sens de notre action. Elle demande d'atteindre 50% « de produits locaux et de qualité bio » dans la restauration collective publique à partir du 1^{er} janvier 2022.

Nous travaillons déjà à l'élaboration du futur cahier des charges pour le marché de nos cantines qui sera encore plus exigeant en la matière » sou-

lignent Arielle François, adjointe au maire en charge de l'Environnement, et Sylvie Oger-Dugat, adjointe au maire en charge de l'enseignement.

Depuis janvier 2018, les services mutualisés Eau potable et Déchets de l'ARC et de la Ville de Compiègne oeuvrent également avec plusieurs communes de l'agglomération, dont Compiègne, pour introduire une part grandissante de produits bio dans les repas des cantines scolaires et mènent des actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

« Ce travail permet à la collectivité d'assurer sa mission d'équité alimentaire vis-à-vis de jeunes enfants issus de familles défavorisées, en assurant l'éducation au goût. En parallèle, la lutte contre le gaspillage alimentaire permet de faciliter l'accès à des produits de qualité issus de l'Agriculture Biologique, sans augmenter le coût de repas » confie Sylvie Oger-Dugat.

Transition Ecologique Energétique : l'ARC déjà engagée

Les collectivités sont devenues les moteurs de la transition énergétique et écologique (TEE) car elles sont en capacité de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux pour agir simultanément sur plusieurs paramètres. L'ARC a décidé de s'impliquer davantage en signant, début novembre 2018, un contrat d'objectifs (COTRI).

Le COTRI s'articule autour de plusieurs thématiques, dont certaines sont en lien avec la Direction de l'enfance et de l'éducation de la Ville de Compiègne, comme par exemple :

- la prévention pour améliorer la qualité de l'air dans les écoles,
- l'augmentation de la part d'alimentation bio et locale,
- la diminution du gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire
- la préparation d'un Projet Alimentaire Territorial. ■

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Rentrée 2019-2020

Pour l'inscription des enfants domiciliés à Compiègne, les familles doivent se présenter au Service de la Vie scolaire à partir de janvier et avant le 26 avril 2019, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi - (fermé le jeudi matin) - au 2^e étage - Accueil de l'ARC - Bureau 230.

Il convient de se munir du livret de famille et d'une quittance de loyer ou d'une facture (EDF, téléphone,...) de moins de trois mois.

En cas de séparation des parents, le jugement du Tribunal notifiant la garde de l'enfant devra être fourni. ■

CENTRES DE LOISIRS

Du lundi 11 février au vendredi 22 février, les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 16 ans.

- Centre Jeanne d'Arc (3/5 ans) : école Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
- Centre Hersan (6/16 ans) : école Hersan, 3 rue Martel
- Centre Pompidou (3/5 ans) : école maternelle Pompidou 1, rue Edouard Branly
- Centre Pompidou (6/16 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel

Les enfants y sont accueillis de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Possibilité de cantine.

➔ Inscriptions du lundi 14 janvier au vendredi 25 janvier

Si vous souhaitez que votre enfant participe aux centres de loisirs durant les vacances

d'hiver, une inscription est obligatoire sur le portail famille ou en mairie, au service de la Vie scolaire (bureau 251).

Il vous est dorénavant demandé de verser la totalité de la prestation au moment de l'inscription. Ce prépaiement peut se faire directement en ligne par le biais du portail famille si vous disposez déjà d'un compte, ou par chèques, espèces et titres CESU en vous rendant au service de la Vie scolaire durant les dates indiquées précédemment.

Nous vous rappelons que pour accéder au portail famille, un compte famille doit être ouvert auprès du service de la Vie scolaire.

Renseignements au 03 44 40 72 85 ■

HABITAT

Avec la caméra thermique, les défauts d'isolation de votre maison n'auront plus de secrets pour vous !

Profitez de la campagne thermographique de façade lancée par Habitat Rénové pour faire évaluer les déperditions de chaleur de votre maison et bénéficier des conseils de la plateforme de rénovation énergétique !

En quoi consiste une thermographie de façade ?

Le principe est simple. Grâce à une caméra infrarouge, les services d'Habitat Rénové réalisent, lorsque les conditions météorologiques sont favorables (temps froid, nuit), un cliché thermographique des façades de votre maison visibles depuis la rue pour évaluer les déperditions de chaleur. Ponts thermiques, défauts d'isolation, problèmes d'étanchéité sont autant d'éléments qui peuvent ainsi être visualisés.

Comment en bénéficier ?

Il suffit de vous inscrire auprès d'Habitat Rénové avant le 1^{er} février 2019.

Le cliché sera pris par Habitat Rénové au plus tard fin février.

Une fois informé de la réalisation des clichés, vous pourrez reprendre contact avec Habitat Rénové afin d'obtenir un rendez-vous (par téléphone ou sur place) auprès de l'Espace Info Energie pour une restitution et une analyse de votre logement. Une information vous sera donnée sur les éventuels travaux à envisager et les différentes aides financières dont vous pourriez bénéficier.

Profitez des conseils de rénovation et de financement de l'équipe d'Habitat Rénové, c'est gratuit !



Habitat Rénové
Vous accompagner dans l'amélioration de votre logement

Informations et renseignements

6 quai de la République - Compiègne
03 44 85 44 95 - contact@habitat-renove.fr
www.habitatrenove.fr ■

NOUVEAUX COMMERCES



Côté Saveurs, épicerie fine et primeurs, 2 place du Change.



ICI - Le temps de l'apéritif, bar restaurant, 7 rue des Lombards.

ACTUALITÉ

ENVIRONNEMENT

Collectes

Collecte des sapins de N

La collecte aura lieu les lundis 7 et 14 janvier 2019.

Une fois ces dates passées, il faudra obligatoirement apporter les sapins en déchetterie. Les sapins de couleur, recouverts de neige, possédant encore des décorations ou dans un sac à sapin ne sont pas recyclables et ne seront pas collectés. Il convient de les apporter directement en déchetterie.



Le verre, y'a qu'un geste à faire !

Lancée en fin d'année 2016, la campagne d'information "Trions + le verre" a permis d'augmenter la collecte des emballages en verre de 134 tonnes, soit + 7,4 % entre 2016 et 2017. La tendance reste positive cette année avec des résultats encourageants (+ 102 tonnes sur les 9 premiers mois de l'année 2018 par rapport à la même période en 2016).

L'ARC compte donc sur vous pour continuer à déposer vos emballages en verre dans les conteneurs destinés à cet effet.

Où déposer vos emballages en verre ?

Bon nombre d'emballages en verre sont encore trop souvent jetés dans les ordures ménagères et/ou dans les sacs/bacs jaunes, alors qu'ils ne sont acceptés ni à l'une, ni à l'autre de ces collectes. Leur présence représente un risque important pour les équipes de collecte qui peuvent se couper en ramassant les sacs ou en vidant les bacs.

De plus, le verre est recyclable à 100% et à l'infini, pensez à la planète et optez pour le dépôt des bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre dans les conteneurs près de chez vous.

Pour vous aider, un plan interactif mis en ligne sur le site de l'Agglomération de la Région de Compiègne (<http://geo.pays-compiegnois.fr>) vous permet de localiser les conteneurs les plus proches de chez vous, en tapant simplement votre adresse.

Pour toute question, contactez les messagères du tri au 03 44 40 76 33 ou à l'adresse suivante : messageresdutri@agallo-compiegne.fr



VIE PRATIQUE

Recensement de la population du 17 janvier au 23 février 2019

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous, notamment pour définir les grands projets qui concernent notre ville. À Compiègne, dix agents vont procéder au recensement. Ils sont identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie* et la signature du maire.

À quoi sert le recensement ?

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget de la commune, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

Comment ça se passe ?

Les agents recenseurs distribueront un courrier aux personnes recensées dans les boîtes aux lettres entre le 7 et le 15 janvier 2019.

À partir du 17 janvier, l'agent recenseur se présentera à votre domicile pour vous remettre vos identifiants, vous aurez alors 3 jours pour vous recenser sur internet avant d'être relancé par une nouvelle visite de l'agent recenseur.

Le recensement en ligne, c'est plus simple et plus pratique !

① Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur "Le recensement en ligne, c'est ici".

② Entrez les identifiants que vous trouverez sur la notice remise par l'agent recenseur.

③ Répondez au questionnaire. Vous serez guidé à chaque étape.

④ Validez en cliquant sur "Envoyer les questionnaires", et c'est terminé !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à la mairie au 03 44 40 72 00 ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent !

Les habitants qui n'ont pas accès à Internet peuvent se rendre à l'Hôtel de Ville où un ordinateur sera mis à leur disposition pour pouvoir procéder au recensement en ligne, pendant les horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (fermé le jeudi matin),
- le samedi de 8h30 à 12h. ■

* Les photos des agents recenseurs seront sur le site www.compiegne.fr, début janvier.

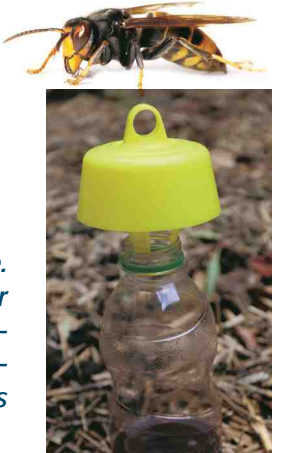


« Buzzy prend soin de vous »

Dès le printemps, pensez à mettre des pièges à frelons asiatiques dans votre jardin pour lutter contre la prolifération de ce nouveau prédateur ! Ça tombe bien, l'ARC en met à votre disposition actuellement dans les mairies. N'oubliez pas, un tiers de l'alimentation mondiale dépend des abeilles qui sont d'excellentes pollinisatrices. Les protéger, c'est aussi préserver notre alimentation !

Des pièges pour lutter contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique ne cesse de proliférer partout en France. C'est un prédateur redoutable pour les abeilles et un danger pour l'homme. L'ARC a donc décidé de lutter contre leur prolifération sur notre territoire en mettant gratuitement à disposition des pièges que les particuliers pourront retirer dans les mairies de l'ARC.



« Nous avons constaté depuis quelques années la présence du frelon asiatique sur notre territoire.

En 2018, nous pouvons dire que sa présence devient inquiétante.

souligne Arielle François, adjointe au maire en charge de l'environnement.

Les ruches installées dans les remparts de la Ville de Compiègne en ont d'ailleurs payé un lourd tribut. Leur population a été décimée en fin d'été par les frelons et l'apiculteur de la Ville est particulièrement pessimiste quant à la survie des essaims si nous ne faisons rien.

Fin février, l'ARC mettra à disposition gratuitement dans les mairies de l'agglomération, des pièges avec un mode d'emploi et la recette du liquide qui les attire. Il s'agit d'un dispositif simple d'utilisation qu'il convient d'installer dans son jardin dès les premiers jours du printemps pour pouvoir capturer les femelles et éviter qu'elles ne se reproduisent.

Afin de préserver les abeilles indispensables à la pollinisation des plantes, n'hésitez pas à vous procurer ces pièges. À Compiègne, ils seront disponibles à l'accueil de la mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile et dans la limite des stocks disponibles. Le mode d'emploi pour fabriquer un piège artisanal vous sera également donné. ■

BRÈVES

Collectes de sang

Prochaines collectes : mercredis 9 janvier et 13 février de 14h à 19h et samedis 26 janvier et 23 février de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2, 3 et 4 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Rens. au 03 44 85 25 08. Service de garde des chirurgiens-dentistes

Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est régulé par le SAMU. Il faut donc composer

le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.

Service de garde des chirurgiens-dentistes

Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est régulé par le SAMU. Il faut donc composer le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.

• Pharmacies de garde : 3237

• SMUR : 15

Permanences

Pierre Vatin, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand. ■

CULTURE

Premier prix littéraire compiégnais *Des Arbres et des Feuilles*

Un nouveau prix littéraire vient d'être créé à Compiègne. Son thème : la forêt. Sa particularité : les lecteurs pourront voter.

Vivant flanc contre flanc, Compiègne et sa forêt entretiennent un lien privilégié. Les Compiègnais sont fiers et proches de leur forêt, lieu de bonheurs simples, de silences et de moments apaisés. Plus que jamais la forêt, et la communauté des arbres, nous interpellent. Il paraît de plus en plus évident que nous devons être à l'écoute de ces êtres qui, pour autant qu'ils soient silencieux ne demeurent pas muets. Et pour comprendre et ressentir la forêt, il semble que les livres soient des précieux alliés.

C'est donc *naturellement* qu'en partenariat entre la Ville de Compiègne et ses Bibliothèques, l'Office culturel de Compiègne, l'association Confluences et la Librairie des signes, un premier *Prix littéraire Des Arbres et des feuilles* vient de voir le jour, et compte bien prendre racine.

Chaque année l'auteur d'un livre dont la forêt est le thème central, qu'il s'agisse d'un roman, d'un livre scientifique ou en-

core d'une bande dessinée sera récompensé. Ce prix a vocation à mettre en avant ceux qui nous rapprochent des forêts en suivant un chemin littéraire, poétique ou scientifique.

À l'automne 2018, une consultation a été lancée auprès des lecteurs des Bibliothèques de Compiègne et de la librairie des signes. Au total, une soixantaine de titres a été proposée.

Tout livre dans lequel la forêt tient une place importante, écrit en français, par un auteur francophone vivant, pouvait être proposé : œuvres de fiction, romans, nouvelles, bandes-dessinées, essais, livres de photographie, livres à caractère scientifique.

De décembre 2018 à mars 2019, un temps de lecture : lisez et élesez !

Le jury sera composé de huit personnes, rassemblant des lecteurs des bibliothèques, des librairies, et des per-

sonnes engagées à divers titres dans le monde forestier. Son choix déterminera 50 % de l'élection du lauréat.

Les autres 50 % seront déterminés par le choix du public, donc tout lecteur, qui pourra voter jusqu'à la fin du mois de mars par bulletin, à la Librairie des signes, dans les Bibliothèques, ou sur Internet : bibliotheques.compiègne.fr.

L'annonce du lauréat et la remise du prix sont prévues au mois d'avril.

Les cinq livres sélectionnés sont :

- *Avant que naisse la forêt*, Jérôme Chantreau, éditions Les escales, 2016. Un premier roman qui conte l'histoire d'un deuil. Le tête-à-tête troublant d'un homme avec la propriété familiale entourée d'une forêt dont il hérite.

- *Notre vie dans les forêts*, Marie Darrieusecq, P.O.L., 2017.

Une dystopie où pour échapper à l'envahissement des technologies, la promesse de l'éternelle jeunesse et le totalita-



risme, quelques individus se réfugient dans la forêt.

- *Penser comme un arbre*, Jacques Tassin, éditions Odile Jacob, 2018. Livre de vulgarisation scientifique sur les rapports qu'entretiennent les arbres et les hommes, par un écologue passionné.

- *Plaidoyer pour l'arbre*, Francis Hallé, Actes sud, 2005. Etude scientifique, d'une grande qualité littéraire, agrémentée de belles illustrations.

- *The end*, Zep, éditions Rue de Sèvres, 2018. Thriller écologique sous forme de bande-dessinée.

Livres disponibles à la Librairie des signes ainsi que dans les Bibliothèques.

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (Ville de Compiègne) - Photographes : Edouard Bernaux / PAD / DR
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : LVC Communication - Tél. 06 11 59 05 32

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr

ENCADREMENT SUR MESURE

Le monde de Maryl

Un endroit à découvrir riche en couleurs

À partir de samedi 15 décembre ouvert tous les jours de 10h à 18h30

Conseils, encadrement sur mesure, grand choix de gravures, idées cadeaux pour petits et grands, jeux, pierres bijoux etc ...

2 bis rue Fournier Sarlovèze 60200 Compiègne - 06 32 75 02 30 - artmaryl@gmail.com

BERNARD
notaires
compiègne

03 44 207 200

COMPIEGNE
Dans résidence sécurisée avec ascenseur, T4 de 78m² au dernier étage, offrant : entrée avec placards, cuisine équip, séjour avec loggia, salon, WC, SDD et 2 chambres. Habitable de suite. Pk dans garage couvert. Honoraires 5,67% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 120 000 € hors honos) / Frais d'acte en plus : 10 200 €.

DPE : D **126.800 €**

COMPIEGNE, les Jardins
Proche écoles et commerces, T4 de 85m² hab., en étage, avec asc., offrant entrée avec placards, cuisine équip et dinatoire, séjour et salon avec balcon, 2 chbres, WC et SDB. Rénovation récente et moderne, habitable de suite. Soumis au statut de la copropriété. 700 lots, charges annuelles : 1.900€ Honoraires 5,03% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 195 000 € hors honos) / Frais d'acte en plus : 16 736 €.

DPE : C **204 800 €**

GESTION LOCATIVE :

- MARGNY-LÈS-COMPIEGNE - Polyclinique - Belle maison mitoyenne, briques rouges, 85m². Rdc : entrée, séjour, cuisine, dégagement, Sdb ; 1^{er} étage : couloir, Sdb, 2 chbres ; 2^e étage : 1 chbre. Ss, atelier, jardin clos. Loyer : 899 € (Taxe ordures ménagères régularisée chaque année) - Honos charge locataire : 467,50 € dont 127,50 € TTC pour état des lieux - D.G. : 899 €
- COMPIEGNE - Proche Polyclinique St Côme - appartement T3 meublé de 55,67 m², entièrement refait. Séjour, cuisine, 2 chbres 1 Sde avec WC, cave. Loyer CC : 679 € dont 70 € de provision sur charges - Honos charge locataire : 306,18 € dont 83,50 € TTC pour état des lieux - D.G. : 609 €
- LA CROIX ST OUEN - Studio duplex 24,08 m². Rdc : pièce principale avec coin cuisine ; étage 1 chbre, Sdb / w.c. Cour commune possibilité 1 VL. Chauff individuel électrique. Libre de suite Loyer : 425 € dont 0 € de provision sur charges - Honos charge locataire : 132,44 € dont 36,12 € TTC pour état des lieux - D.G. : 425 €

Place du Château 4, rue des Minimes - 60200 Compiègne - <http://office-bernard.notaires.fr>

RUGGERI Un nom, trois adresses...

MOBALPA
CUISINES, BAINS & RANGEMENTS

JUSQU'À **-50%**
SOLDES*

239, rue des Métiers - JAUX
03 44 83 62 62
mopalpa.fr

MEUBLES • SALONS • LITÈRIES • DÉCORATIONS
RUGGERI
CRÉATEUR D'AMBIANCES DEPUIS 1946

JUSQU'À **-50%**
SOLDES*

41, rue Notre Dame de Bon Secours - COMPIEGNE
03 44 20 11 61
ruggeri.fr

mon lit et moi
DORMEZ BIEN LA SEMAINE, PASSEZ UN BON WEEK-END

JUSQU'À **-50%**
SOLDES*

4, rue des Domeliers - COMPIEGNE
03 44 20 01 40
monlitetmoi.fr